

Réf: Dossier N° 009067

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « LA MAISON DU FRUIT DU MINISTERE PASCAL SARLU » en abrégé « MFMP »

Siège social Bingerville, Bingerville, Cité Oribat 2,lot 17,ilot 3

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/04/2021 , et enregistrés au CEPICI le 03/05/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LA MAISON DU FRUIT DU MINISTERE PASCAL SARLU » en abrégé « MFMP »

Objet :
- La commercialisation des friandises
- La transformation et la commercialisation des produits alimentaires dérivés du cacao
- Le commerce général
- L'import et export
- Divers

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Bingerville, Bingerville, Cité Oribat 2,lot 17,ilot 3

Dirigeant(s) : Mme ADOU DJEYO JEANNETTE EPSE KOUMOH (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-02750 du 12/07/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°16724/GTCA/RC/2021 du 12/07/2021

